



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet
Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 28 mars 2013

INFORMATION MEDIAS

Installation officielle du nouveau Directeur de la Sécurité Publique, le Commissaire divisionnaire François PERRAULT

Le Directeur de la Sécurité Publique en Polynésie française, le Commissaire divisionnaire François PERRAULT, Chevalier de la Légion d'honneur, a été installé dans ses nouvelles fonctions par le Haut-Commissaire de la République, Jean-Pierre LAFLAQUIERE, en présence du Procureur de la République, du Commandant de la Gendarmerie pour la Polynésie française, le Colonel Patrick VALENTINI, et les chefs de services de l'Etat. François PERRAULT succède au Commissaire divisionnaire Séraphin PARRA.

Né le 15 novembre 1958, à Dijon, François PERRAULT est titulaire d'une maîtrise de droit public et d'un DEA de droit pénal. Il a intégré la police nationale après sa réussite au concours externe de commissaire de police en 1981. Il a successivement servi à Mulhouse (1984), à Rouen (1985), puis a enseigné à l'Ecole Supérieure de la Police de Saint-Cyr-au-Mont d'Or (1988). Son premier séjour outre-mer a eu lieu en Martinique en 1992, comme chef de la sécurité générale. De retour en métropole, il devient Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Cantal, à Aurillac, puis de l'Aube, à Troyes, en 2001. Le commissaire divisionnaire François PERRAULT a effectué un second séjour outre-mer à l'île de la Réunion comme adjoint au Directeur Départemental de la Sécurité Publique à Saint Denis. Avant sa nomination en Polynésie française, il était Directeur Départemental de la Sécurité Publique en Côte d'Or, à Dijon depuis 2008.

Lors du vin d'honneur qui a suivi cette cérémonie, François PERRAULT s'est exprimé devant les policiers pour indiquer qu'il avait particulièrement apprécié la qualité de l'accueil que lui ont réservé ses équipes. Lors de son allocution, il a mis l'accent sur ce qu'il attend de ses policiers : du dynamisme, de la détermination à lutter contre la délinquance, du professionnalisme et de la déontologie. Marié et père de 3 enfants, François PERRAULT n'a pas hésité à confier sa passion pour la musique.

NB : La réserve républicaine que s'impose l'Etat en période électorale n'a pas permis d'inviter d'élus, ni de journalistes.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr